

17 février 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration à la presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la recherche d'une position commune des pays de l'Union européenne sur l'Irak, Bruxelles le 17 février 2003.

QUESTION - Monsieur le Président, est-ce que vous espérez parvenir à une position commune, ce soir ?

LE PRÉSIDENT - Je le souhaite, naturellement.

Nous avons des positions communes. Nous sommes tous désireux de procéder à l'élimination des armes de destruction massive de l'Iraq. Nous reconnaissons qu'il n'y a que le Conseil de sécurité de l'ONU qui a vocation, dans ce domaine, à prendre une décision. Nous sommes engagés dans le cadre de la résolution 1441 sur la voie d'un désarmement par le biais des inspecteurs qui, seuls, donc, peuvent arrêter ce processus. Et nous considérons tous, j'imagine, que la guerre est toujours, toujours, la pire des solutions.

Voilà notre position, qui nous conduit à en conclure qu'il n'est pas nécessaire, aujourd'hui, d'avoir une deuxième résolution, à laquelle la France ne pourrait que s'opposer.